

DATE DE
CONVOCATION
30 OCTOBRE 2014

DATE D'AFFICHAGE
30 OCTOBRE 2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil quatorze

Le six novembre à 20 heures 30

Le Conseil Municipal

légalement convoqué, s'est réuni, à la Mairie en séance publique

sous la présidence de

Monsieur de CHABANNES Jacques, Maire

Etaient présents :

M. de CHABANNES. Mme LESME. M. BOUCHET. M. MACHURET. Mme BOUILLET. M. BRUNIAU. M. EGAL. Mme SAVEY. M. FERBOS.

Mme AUBIN. M. GANTHER. M. TALABARD.

Mme MINARD de CHABANNES, Mme PERICHON, M. HUSSON.

Mme MERLE. M. FUMOUX. M. VALERO. M. BOUTONNAT.

Mme CHERVIN. Mme DESMARD. Mme FERREIRA.

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE: 23 PRESENTS: 22

VOTANTS:

OBJET:

Accueil de

nouvelles

- Elu référent -

populations

23

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusée : Mme DUPERROUX.

Madame FERREIRA Julie a été élue Secrétaire.

La Communauté de Communes « Pays de Lapalisse » a signé une convention avec le Conseil Général de l'Allier, destinée à soutenir de manière volontariste la politique d'accueil de nouvelles populations.

Cette collaboration a notamment permis le financement et l'ouverture de l'espace économique Télécentre, pépinière d'activités qui sert également de point d'accueil des porteurs de projets, de site de formation et de télétravail.

Un comité de pilotage a été formé pour assurer le suivi de cette opération, et dans ce cadre, il a été demandé à chaque commune adhérente à la Communauté de Communes « Pays de Lapalisse » de désigner un élu référent pour y participer.

Prenant en compte l'importance de ce dispositif, le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de désigner Madame Julie FERREIRA comme élue référente chargée de représenter la commune au sein de ce comité de pilotage « Accueil de nouvelles populations ».

Fait et délibéré en Mairie de LAPALISSE, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, Jacques de CHABANNES, Maire de LAPALISSE

Certifié exécutoire Transmis en Sous-Préfecture de VICHY, le

Publié ou Notifié

le:

Accusé de réception de la télétransmission

le:

Le Maire,